



Appel des syndicats infirmiers aux députés : **réforme urgente de la formation infirmière**

Nos syndicats représentent les professionnels infirmiers de tous les secteurs d'exercice (hôpitaux, cliniques, libéral, santé scolaire, santé au travail, extrahospitalier...)

Depuis près de 50 ans, la formation infirmière en France reste limitée à 3 ans. Trois années ne couvrent plus la complexité de notre époque. Nos voisins européens (Espagne, Portugal, Belgique...) offrent **4 ans de formation** et affichent déjà plus d'autonomie et de qualité dans les soins.

Chaque année, 36 000 étudiants entrent en formation en IFSI, mais seuls 26 000 valident leur diplôme. Pire encore, 50 % des infirmières quittent l'hôpital dans les 10 ans. Ce constat alarmant traduit une formation trop dense et un système qui perd ses ressources en épuisant les soignants.

Une année supplémentaire permettrait de :

- **Etaler la densité du programme** : 4600 heures sur 3 ans, soit trois fois plus qu'une licence classique, ce qui entraîne de nombreux abandons.
- **Intégrer de nouvelles compétences** : prescription vaccinale, substituts nicotiques, celles issues des futurs référentiels de la réforme des activités et compétences.
- **Renforcer l'enseignement** : combler les manques, notamment en psychiatrie, santé mentale, pédiatrie et soins critiques.
- **Accompagner les étudiants** : tutorat dédié et compagnonnage en stage, professionnalisation avec le statut « infirmier junior » en 4ème année.

Ces mesures soutiendraient la professionnalisation des infirmières, amélioreraient la qualité des soins et favoriseraient leur fidélisation.

Peut-on se permettre de laisser notre système de santé s'appauvrir ainsi ?

Convergence Infirmière CI

Coordination Nationale Infirmière CNI

Syndicat National des Infirmières Conseillères de Santé SNICS

Syndicat National des Professionnels Infirmiers SNPI